

MAITRISER LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE DE SON ENTREPRISE

Comprendre les états financiers et mettre en place les outils de gestion nécessaires au pilotage de son entreprise

Objectifs de formation :

- Découvrir les principes comptables
- Comprendre le bilan et le compte de résultat
- Maîtriser les équilibres financiers (analyse financière et aide à la décision)
- Construire une relation de confiance avec ses partenaires financiers (expert-comptable, banquiers, associés, investisseurs)
- Mettre en place ses outils de pilotage
- Appréhender les mécanismes de TVA et les principaux impôts et taxes
- Analyser et optimiser sa trésorerie

Public : Créateur - Repreneur - Dirigeant d'une jeune entreprise (TPE - PME)

Profil intervenant :

Nos intervenants, consultants-formateurs seniors, experts en finance, ils ont créé leur entreprise et accompagnent au quotidien des entrepreneurs (porteurs de projet et dirigeants)

Programme :

1. Les mécanismes comptables :

- La comptabilité : un outil, une obligation légale – Pour quels objectifs ?
- Fonctionnement des comptes (Plan comptable : notion de comptes et de classe, Débit/Crédit)
- Les supports techniques : les journaux, le grand livre, la balance générale, le livre d'inventaire.

2. Le bilan et le compte de résultat :

- Définition et structure du Bilan (Comptes de capitaux, Comptes d'immobilisations, Comptes de stocks et en-cours, Comptes de tiers, Comptes financiers)
- Définition et structure du Compte de résultat (Comptes de charges, Comptes de produits)
- Relation entre bilan et compte de résultat
- Différence entre résultat et trésorerie

3. Les équilibres financiers :

- Evaluer les moyens de production
- Calculer le CA prévisionnel
- Calculer son prix de revient, estimer sa marge
- Evaluer les coûts fixes, les coûts variables et le seuil de rentabilité
- Optimiser sa structure financière

4. Les partenaires financiers :

- Les banques / Les investisseurs
- Quel langage dois-je adopter ? Ce qu'il faut dire ou faire, et ce qu'il ne faut pas dire ou faire.
L'expert-comptable
- Qui est l'expert-comptable ? Sa responsabilité
- La lettre de mission, les honoraires

*42 heures réparties sur 6 jours
planifiés sur une période de 6
semaines – pour faciliter la mise en
situation entre chaque séance*
7 sessions programmées sur 2014

TARIF & CALENDRIERS: nous consulter

Contacts :

Karine PEYROT

01 55 65 51 42

kpeyrot@novancia.fr

Ginette MALÉCOT

01 55 65 51 16

gmalecot@novancia.fr

5. Les outils de pilotage :

- Analyser l'activité
- Identifier les différents types de tableaux de bord
- Trouver des indicateurs pertinents

6. La fiscalité :

- Les régimes fiscaux des entreprises : BIC, BNC, IS
- Les BIC (personnes physiques imposables)
- L'impôt sur les Sociétés (IS)
- Le passage du bénéfice comptable au bénéfice fiscal : le traitement fiscal des charges et des produits
- Le champ d'application de la TVA
- Les différents régimes de TVA : normal, simplifié
- L'impact de la TVA en termes de trésorerie pour les deux types d'opérations : livraison de biens meubles ou prestations de services
- Les cas où la TVA n'est pas déductible
- La territorialité de la TVA : intra et extra-communautaires
- La déclaration de la TVA : calculs et établissement de la déclaration fiscale

7. La trésorerie :

- Les origines et les natures des besoins de trésorerie
- Définir les besoins structurels : immobilisations et besoin en fond de roulement
- Identifier les sources de financement : fonds propres, subventions, emprunts, crédit-bail
- Mettre en place un plan de trésorerie
- Anticiper pour éviter les découverts et trouver des solutions avec son banquier
- Comment améliorer sa trésorerie ?
- Comprendre le crédit-client : les enjeux pour l'entreprise
- Mettre en place les outils de prévention
- Gérer la relance des impayés

Les points forts :

Des apports concrets viendront en appui du support théorique

De nombreux cas pratiques et des échanges d'expériences permettront d'illustrer cette formation

Travaux d'analyse et de réflexion en groupe

Suite recommandée :

Cette formation peut être complétée par « Réussir son Business Plan » et par « Tenir la comptabilité de son entreprise (TPE) »

Elle peut également s'inscrire dans un parcours global « création d'entreprise » pour ceux qui souhaitent travailler, structurer et valider tous les aspects de leur projet (juridique - stratégie commerciale...)